

La formation en KINESITHERAPIE et READAPTATION passe à cinq ans

Dès la rentrée 2026-2027, les études de kinésithérapie et réadaptation feront l'objet d'un cursus en cinq ans, contre quatre actuellement. Concrètement, les étudiantes et étudiants qui débiteront leur formation en kinésithérapie et réadaptation en 2026 (1^{ère} année de bachelier) suivront un cursus qui comprendra un master à 120 crédits. Cet allongement est une opportunité pour améliorer la formation des futurs kinésithérapeutes et les préparer à une évolution prochaine de la profession, à savoir l'accès direct aux soins. Les patients pourront consulter une ou un kinésithérapeute sans prescription médicale dans le cadre de pathologies bien précises, telles que les troubles musculosquelettiques légers (lombalgie, etc). Ce nouveau Master comprendra notamment 30 crédits dédiés à une qualification professionnelle particulière.

Pour faire face à ces bouleversements, la Faculté des Sciences de la Motricité humaine propose une formation qui associe étroitement recherche scientifique, enseignements cliniques et mises en situation de terrain (études de cas, travaux pratiques, stages, clinique/simulation) afin d'assurer une démarche thérapeutique basée sur l'évidence scientifique et les compétences pratiques en vue de gérer de manière raisonnée et pertinente une situation clinique. Nos stages en milieu professionnel constituent une dimension essentielle de la formation, en s'appuyant notamment sur une collaboration étroite avec la Facultés de Médecine et l'Hôpital Universitaire de Bruxelles pour garantir un adossement fort entre enseignement et la réalité du terrain clinique.

Nos équipes d'enseignants, toutes actives dans la recherche et les activités cliniques, travaillent main dans la main pour former des kinésithérapeutes responsables et autonomes.